



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



# Sommaire

<b>1. RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUE CULTURELLE.....</b>	<b>2</b>
a. Ministère de la Culture.....	2
b. Centre National de la Musique.....	2
c. Sacem.....	3
<b>2. FOCUS CRISE SANITAIRE COVID-19.....</b>	<b>4</b>
<b>3. VIE DE LA FÉDÉRATION.....</b>	<b>5</b>
a. Organisation de l'équipe.....	5
b. Modification des statuts et du règlement intérieur.....	5
c. Renouvellement du CA et du Bureau.....	6
d. Charte de France Festivals.....	7
e. Entrées et sorties d'adhérents.....	7
f. Travaux à l'Hôtel de Massa, déménagement de France Festivals.....	7
<b>4. RENCONTRES ET TRAVAIL INTER-RÉSEAUX.....</b>	<b>8</b>
a. Les Jeudis du mécénat.....	8
b. La 4ème édition de <i>New Deal</i> .....	8
c. La 9ème édition d' <i>Accord Majeur</i> .....	8
d. Autres partenariats.....	9
<b>5. DISPOSITIFS FRANCE FESTIVALS.....</b>	<b>10</b>
a. Ffab Nomad.....	10
b. Incubateur des festivals.....	10
<b>6. OBSERVATION.....</b>	<b>11</b>
a. SoFEST! – étude sur l’empreinte sociale et territoriale des festivals.....	11
<b>7. STRATÉGIE DE COMMUNICATION.....</b>	<b>12</b>
a. Lancement de la refonte du site web / charte graphique.....	12
b. Livret initiatives.....	12
c. Présence sur les réseaux sociaux.....	12
d. Conception d'outils de communication interne.....	12
<b>8. RELATIONS EUROPÉENNES.....</b>	<b>13</b>
a. European Festivals Association (EFA).....	13
b. Pearle* – Live Performance Europe.....	13

# 1. RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUE CULTURELLE

## a. Ministère de la Culture

### → Mission Festivals

**Depuis la mise en sommeil de la mission Festivals, incarnée par Serge Kancel et l'arrêt des travaux du ministère de la Culture au sujet de la Circulaire Festivals à destination des DRAC, France Festivals a interpellé le ministère de la Culture à deux reprises en 2019 :**

- [Communiqué du 24 juin 2019](#)
- [Communiqué du 17 septembre 2019](#)

**Ces courriers sont restés à ce jour sans réponse de la part du ministère.** Par ailleurs, France Festivals a rencontré Sylviane Tarsot-Gillery, directrice de la Direction Générale de la Création Artistique et Stéphane Kutniak, conseiller spectacle vivant du ministre de la Culture. Ces deux rendez-vous laissent entendre qu'il n'y a aucune volonté, pour l'instant, de réactiver cette mission.

**Notre fédération reste mobilisée à ce sujet et continuera à réaffirmer l'importance de la mise en place :**

- D'une politique nationale coordonnée avec les politiques territoriales de la culture afin de pouvoir soutenir les manifestations structurantes que sont les festivals, essentielles pour la vitalité de la création et la diffusion artistiques dans les territoires ;
- D'un programme spécifique d'accompagnement et d'aides pour les festivals répondant aux critères de la Charte des festivals, quelles que soient leurs tailles ;
- D'un groupe de travail national composé des organisations professionnelles, les services de l'État et des collectivités territoriales afin d'avancer sur les premiers 2 points.

## b. Centre National de la Musique

**La mission de préfiguration du Centre National de la Musique confiée aux deux députés Émilie Cariou et Pascal Bois en mai 2018 a poursuivi ses travaux auxquels France Festivals a largement participé en étant notamment auditionnée à plusieurs reprises.**

Le rapport final a été remis le 23 janvier 2019 et procède notamment à une évaluation des besoins en moyens nouveaux à hauteur de 20 millions d'euros pour financer plusieurs fonds et missions. Il prévoit également un schéma de gouvernance où l'État est majoritaire et qui associe les organisations professionnelles.

Le ministre de la Culture a officiellement lancé le 21 mars 2019 les travaux de préfiguration du nouveau centre qui s'organise autour de plusieurs comités, dont un comité de pilotage réunissant l'ensemble des organisations professionnelles concernées (dont France Festivals) et qui s'est d'ores et déjà réuni à plusieurs reprises (3 mai, 14 juin, 25 octobre et 12 décembre 2019).

**Le décret de création du Centre National de la Musique a été publié le 1er janvier. Le Conseil d'administration a été formé au début de l'année 2020 et le Conseil Professionnel est en train d'être constitué.**

Au-delà de sa participation aux travaux (préfiguration mais aussi réflexions en cours sur les nouvelles aides), France Festivals a rencontré à plusieurs reprises la présidente de la mission de préfiguration, Catherine Ruggeri et l'actuel président, Jean-Philippe Thiellay.

- [Note France Festivals du 6 mars 2020](#)

### c. Sacem

En novembre 2018, l'équipe de France Festivals vous a adressé une enquête pour savoir comment le nouveau protocole France Festivals – Sacem était appliqué et vécu.

**Cette enquête a permis de savoir :**

- Qu'un certain nombre de festivals ne sont toujours pas au courant de l'existence de ce protocole ;
- Que pour un nombre important de membres, ce protocole pose un problème de confidentialité, notamment lorsqu'il s'agit de communiquer à la Sacem les contrats de cession. Ce protocole est vécu comme très intrusif.

**A la suite de cette enquête, de nombreux rendez-vous avec la Sacem ont été organisés.** Fin juillet 2019, un courrier leur a été adressé pour leur faire part des points que la fédération souhaitait voir inscrits à l'ordre du jour d'une réunion avec **Stéphane Vasseur** prévue le 22 octobre 2019 et pour lesquels le protocole actuel ne semble plus adapté aux répertoires et aux fonctionnements des structures adhérentes de France Festivals :

- Le taux de base appliqué pour les concerts mixtes (calcul OPO), supérieur de 20% au taux habituel. Cette situation a surpris le CDMC et MNL, ainsi que les compositeurs présents lors d'une réunion le 23 mai 2019 ;
- Le forfait des 35% de majoration de frais techniques et communication disproportionné pour les musiques non amplifiées, utilisant très généralement des lieux patrimoniaux ou des salles de concerts, sans sonorisation et peu de technique, et avec des budgets de communication très variables ;
- La notion de personnel « technico-artistique » est imprécise et ne s'accorde pas avec la convention collective en vigueur dans nos festivals.

**Les échanges avec la Sacem sont toujours en cours.**

- [Lire l'accord de partenariat Sacem / France Festivals](#)
- [Lire l'avenant de l'accord de partenariat](#)

## 2. FOCUS CRISE SANITAIRE COVID-19

Depuis le début de la crise, l'équipe de France Festivals et son Bureau se sont mobilisés afin de répondre au mieux aux interrogations des adhérents et de porter la voix des festivals auprès des pouvoirs publics.

### Communiqués, presse et études :

- Une lettre ouverte co-signée avec les syndicats et réseaux (à l'initiative de France Festivals) - [Lire ici](#)
- Un communiqué de presse co-signé avec la cellule « Mobilisation et coopération Art et Culture contre le Covid-19 » - [Lire ici](#)
- Une note sur les festivals et le Covid-19 co-signée avec l'USEP-SV (à l'initiative de France Festivals) - [Lire ici](#)
- Une analyse sur la perte économique et sociale dans le cadre de notre étude SoFEST! - [Lire ici](#)
- Multiples sollicitations presse (La Scène, La Lettre du Spectacle, Diapason, Figaro, La Croix, France Musique, etc.) - [Lire ici](#)

### Actions internes :

- 3 réunions plénières avec les adhérents
- 1 réunion en région Auvergne Rhône-Alpes ouverte aux festivals non-adhérents
- Des dizaines d'entretiens téléphoniques avec les adhérents et des dizaines de réponses apportées à leurs questions par mail
- Veille et informations hebdomadaires

### Actions institutionnelles :

- Auditions par les commissions Culture du Sénat et de l'Assemblée Nationale
- Réunion avec le ministre de la Culture, Franck Riester
- Réunions hebdomadaires avec la cellule Festivals
- 5 réunions plénières avec le Centre National de la Musique
- Réunion avec le président du CNM, Jean-Philippe Thiellay
- Réunions quasi hebdomadaires du Bureau
- Réunion avec les associations d'élus (France Urbaine, ARF, ADF, FNCC)
- 4 réunions avec la DGCA
- 10 réunions avec les réseaux et fédérations de musique
- 8 réunions avec la cellule Covid-19

# 3. VIE DE LA FÉDÉRATION

## a. Organisation de l'équipe

**Muriel Couton**, qui a pris la direction de France Festivals en septembre 2018, nous a informés de son souhait de ne pas poursuivre ses missions au sein de France Festivals. Elle a quitté la fédération à la fin du mois de janvier 2019. Afin d'assurer la continuité de l'activité, **Bénédicte Dumeige** a assumé l'intérim. **Flore Chapuis** a ainsi été accompagnée dans les dossiers qui nécessitaient une expertise particulière.

Le recrutement d'une nouvelle direction a aussitôt été engagé par le Bureau, en lien avec le jury de recrutement.

Au terme d'une procédure de recrutement, **Alexandra Bobes** a été nommée directrice de France Festivals : elle a pris ses fonctions début septembre 2019.

Alexandra était secrétaire générale des *Forces Musicales, syndicat des opéras et des orchestres*, et coordinatrice de la plateforme *Accord Majeur* réunissant les acteurs des musiques de répertoire et de création.

Par ailleurs, **Flore Chapuis** a exprimé son souhait de quitter France Festivals à la fin du mois de juin 2020. Un processus de recrutement est en cours pour son remplacement.

## b. Modification des statuts et du règlement intérieur

Les statuts et le règlement intérieur de la fédération ont été modifiés en juin 2019, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de France Festivals.

Les nouveaux statuts et règlement intérieur prévoient une répartition de la fédération en trois entités :

- **Collège 1 : les festivals.** Ce collège comprend les festivals de spectacle vivant dont l'activité est fondée sur la création et la diffusion artistique et professionnelle. Ce collège représente la grande majorité des adhérents d'aujourd'hui.
- **Collège 2 : les collectifs et réseaux de festivals.** Ce collège réunit des collectifs et réseaux de festivals disposant d'un statut juridique. Ils peuvent assister aux Assemblées Générales et disposent d'une voix par collectif ou réseau de festivals. Les collectifs informels ne pourront pas adhérer en tant que collectif ou réseau. Accueillir des réseaux ne veut pas dire donner les mêmes services aux membres de ces derniers. Il s'agit de se situer à un niveau de participation inter-réseaux. Ce collège est d'autant plus intéressant qu'il permet à un nombre important de festivals, représentants de diverses esthétiques, de rejoindre la fédération. Cela permettrait, à terme, à ce que France Festivals devienne un incontournable de la sphère festivalière. Il permettrait également de créer un espace de partage au sein de la fédération avec des réseaux constitués.
- **Collège 3 : les associés individuels.** Ce collège comprend les membres associés individuels. Ces derniers sont des personnes physiques, non morales et sont constitués de personnalités souhaitant appartenir individuellement à la fédération. Ils peuvent assister aux Assemblées Générales mais ne sont pas éligibles et ne disposent pas de droit de vote.

Les nouveaux statuts et règlement intérieur prévoient également la réorganisation des mandats des élus. Jusqu'à aujourd'hui, l'ensemble du Conseil d'administration était renouvelé tous les trois ans. De façon à maintenir une certaine continuité, les nouveaux documents proposent un renouvellement du Conseil d'administration par tiers, tous les deux ans.

Cela permettra d'éviter une rupture trop forte et d'assurer une meilleure stabilité. Le bureau de France Festivals sera quant à lui modifié tous les deux ans.

- [Consulter les nouveaux statuts](#)

Par ailleurs, le règlement intérieur a connu une deuxième phase de réflexion et modification à partir de septembre 2019. Les modifications portent sur le montant et la structure des cotisations et sur la simplification du processus d'adhésion.

- [Consulter le nouveau règlement intérieur](#)
- [Consulter la nouvelle grille de cotisations](#)

### c. Renouvellement du CA et du Bureau

Le Conseil d'administration de France Festivals a été totalement renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la fédération, en juin 2019. Un tirage au sort a eu lieu lors du premier Conseil d'administration du mandat en septembre 2019 durant lequel les administrateurs(trices) élu(e)s ont tiré au sort la durée de leur mandat, comme stipulé dans les nouveaux statuts et règlement intérieur.

#### Sont élus pour 2 ans :

- Julien CARON, Festival de La Chaise-Dieu
- Paul FOURNIER, Festival les Traversées de Noirlac
- Jean-Michel MATHÉ, Festival international de musique de Besançon Franche-Comté
- Maria-Carmela MINI, Latitudes Contemporaines
- Benoît THIEBERGIEN, Détours de Babel

#### Sont élus pour 4 ans :

- Marine BERTHET, Festival Cordes en Ballade
- Dominique DELORME, Les Nuits de Fourvière
- Alice ORANGE, Festival de Sablé
- Nathalie RAPPAPORT, Festival de Saint-Denis
- Philippe TOUSSAINT, Septembre musical de l'Orne

#### Sont élus pour 6 ans :

- Michaël DIAN, Festival de Chaillol
- François NAULOT, Festival de Royaumont
- Odile PRADEM-FAURE, Festival de Saintes
- Paul RONDIN, Festival d'Avignon
- Sylvie VIOLAN, Festival international des arts de Bordeaux Métropole

Les membres du Conseil d'administration ont également élu le bureau de la fédération lors du Conseil d'administration de septembre 2019.

### Sont élus :

- Paul FOURNIER : Président
- Jean-Michel MATHÉ : Trésorier
- Maria Carmela MINI : Présidente déléguée aux relations européennes
- Paul RONDIN : Président délégué aux relations européennes
- Benoît THIEBERGIEN : Président délégué à l'animation et développement du réseau
- Odile PRADEM-FAURE : Présidente déléguée à l'animation et au développement du réseau

### d. Charte de France Festivals

La charte de France Festivals a été simplifiée. Vous trouverez ci-dessous la version arrêtée par les membres du Conseil d'administration.

Cette Charte a vocation à exposer les valeurs partagées par l'ensemble des membres de la fédération.

- [Consulter la nouvelle charte](#)

### e. Entrées et sorties d'adhérents

France Festivals compte 73 membres au 26 mai 2020 :

 <b>ENTRÉES 2019</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Festival de Saint-Robert</li><li>• Présences Féminines</li><li>• Festival Toulouse les Orgues</li><li>• Festival Musique et Mémoire</li></ul>	 <b>SORTIES 2019</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Festival 1000 sources - Haute Dordogne</li><li>• Festival de Bourg-Madame</li><li>• Festival Hironnelle</li><li>• Festival international d'art lyrique d'Aix en Provence</li><li>• Estivales de Musique en Médoc</li><li>• Festival international d'art sacré d'Antibes</li><li>• Festival Musique et Nature en Bauges</li></ul>
 <b>ENTRÉES 2020 (AU 26 MAI 2020)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Festival de musique sacrée de Perpignan</li><li>• Festival Aujourd'hui Musiques</li></ul>	 <b>SORTIES 2020 (AU 26 MAI 2020)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Festival de l'Epau</li><li>• Festival de la Chabotterie</li><li>• Quatuor à l'Ouest</li></ul>

### f. Travaux à l'Hôtel de Massa, déménagement de France Festivals

Des travaux sont prévus prochainement pour rénover la toiture de l'Hôtel de Massa. France Festivals doit déménager.

L'équipe est toujours en attente des précisions concernant la date du déménagement de la part de la Société des Gens de Lettres, gestionnaire de l'immeuble.

Un départ était prévu pour la fin de l'année 2020, mais la crise sanitaire ayant un impact sur les travaux, cette date sera probablement repoussée.

# 4. RENCONTRES ET TRAVAIL INTER-RÉSEAUX

## a. Les Jeudis du mécénat

**En partenariat avec le ministère de la Culture, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le Festival Détours de Babel, France Festivals a organisé un « Jeudi du mécénat ».**

Celui-ci a eu lieu le 21 mars 2019 sur le thème « Mécènes, festivals et création ».

Organisés par la mission du mécénat du ministère de la Culture, les « Jeudis du mécénat » sont des rencontres entre mécènes, professionnels du mécénat et porteurs de projets. Ils ont pour objectif de faire connaître à un plus large public, à travers retours d'expérience significatifs, les développements et les problématiques du mécénat culturel depuis l'entrée en vigueur de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations.

## b. La 4ème édition de *New Deal*

**Les 6 et 7 juin 2019 a eu lieu la quatrième édition de *New Deal*. Cette édition a été coordonnée par huit associations professionnelles, dont France Festivals (la Févis, France Festivals, Futurs Composés, le Bureau Export, Grands Formats, l'Institut Français, l'Association des Scènes nationales et le REMA).**

Pour cette nouvelle édition, les différentes associations ont souhaité se détacher du salon *Musicora*. Un partenariat a été conclu avec la Philharmonie de Paris.

Pour cette quatrième édition, plus de 400 professionnel(le)s du secteur musical ont participé aux speed-meetings, aux ateliers thématiques, aux conférences et se sont retrouvé(e)s pour des rendez-vous informels. Plus de 700 rendez-vous individuels ont été organisés en 2019 contre 500 en 2018, preuve de l'intérêt renouvelé des professionnel(le)s de la musique pour ce type d'événement.

La cinquième édition de *New Deal* devait se dérouler le 4 et 5 juin 2020 à la Philharmonie de Paris. Néanmoins, au vu de la crise sanitaire que nous traversons, l'évènement a été reporté à une date encore incertaine.

## c. La 9ème édition d'*Accord Majeur*

**La 9ème édition d'*Accord Majeur*, plateforme des musiques de patrimoine et de création qui regroupe 9 syndicats et fédérations (AFO, France Festivals, Futurs Composés, ROF, Grands Formats, Profedim, Les Forces Musicales, Fevis, REMA), a eu lieu le 9 juillet 2019 à Aix-en-Provence.**

La thématique abordée était : « Musique sur ordonnance ? Comment la musique arrive aux oreilles » et a rassemblé plus de 350 personnes.

La dixième édition, prévue le 8 juillet 2020 et qui devait être consacrée à la thématique « (Re)Composer avec le vivant : la musique face au défi écologique et social » est annulée au vu de la crise sanitaire.

## d. Autres partenariats

**En outre, France Festivals participe au travail collectif au sein de plusieurs organisations :**

- La « **Coordination nationale des festivals** », composée de **France Festivals**, **l'AJC** (Association Jazzé Croisé), **Futurs Composés** (réseau national de la création musicale) et **Zone Franche** (Réseau des musiques du monde) œuvrant pour la reconnaissance des festivals dans le paysage culturel français.

- Depuis 2014, nous adhérons à **Futurs composés** (réseau national de la création musicale).

- **Des réunions inter-réseaux musicaux professionnels** sont par ailleurs régulièrement organisées afin de faire un état des lieux des problématiques rencontrées par nos adhérents respectifs et de réfléchir collectivement aux meilleurs moyens d'y répondre.

- **Relations avec les syndicats du secteur**

Depuis septembre 2019, **Alexandra Bobes**, parfois accompagnée par des membres du Bureau, a rencontré à plusieurs reprises les syndicats du secteur d'intérêt général qui comptent parmi leurs adhérents des festivals afin de développer des actions de collaboration et prises de position communes (*USEP-SV - Profedim, SNSP, Les Forces Musicales, Syndeac et le SMA - Syndicat des musique actuelles*).

# 5. DISPOSITIFS FRANCE FESTIVALS

## a. Ffab Nomad

**Le Ffab Nomad est un dispositif initié en 2012 pour favoriser la circulation des créations musicales dans les lieux de diffusion et particulièrement dans les festivals, réseau essentiel pour faire découvrir la création contemporaine et la faire circuler.**

En 2018, le dispositif s'ouvre plus largement à l'ensemble des diffuseurs français, qu'ils soient scènes permanentes ou festivals (adhérant ou pas à France Festivals), et en ouvrant des perspectives européennes. Un appel à projets a été lancé fin 2018 pour ce sixième opus.

La commission s'est réunie le 15 janvier 2019 et a sélectionné le projet « *Trans-Portées* » du compositeur Laurent Cuniot avec l'ensemble TM+ et la chanteuse Farida Parveen, présenté par le festival Détours de Babel.

**Les membres du jury se sont mis d'accord pour proposer une nouvelle forme du dispositif pour les prochains opus (à affiner) :**

- En amont de *New Deal*, France Festivals sollicite les différents réseaux de création. L'appel à projet est lancé début février et clos fin mars ;
- Réseaux sollicités : réseau France Festivals, FEVIS, Grands Formats, Forces musicales, Réseau des scènes conventionnées, Association des scènes nationales, AJC... ;
- En avril, une dizaine de projets seront sélectionnés par le jury et pourront faire partie de l'édition en préparation de *New Deal* ;
- Rester très ouverts sur les projets pour permettre une vraie diversité des projets. Cependant, les projets devront comporter un axe commande musicale à un(e) compositeur(trice) ;
- La commission sera attentive à la proportion de musique contemporaine, à l'ouverture à des formes opératiques et pas seulement aux programmes de concert ;
- Une attention particulière portée à la création, à la parité et à la diversité des esthétiques ;
- Création en N+1 ou N+2.

## b. Incubateur des festivals

**France Festivals souhaite innover avec la création d'un incubateur pour accompagner la structuration et le développement de festivals émergents.**

Les modalités de cet incubateur sont en cours de réflexion.

# 6. OBSERVATION

## a. SoFEST! – étude sur l’empreinte sociale et territoriale des festivals

L’étude SoFEST!, initiée et coordonnée par France Festivals, est le fruit d’une coopération étroite entre une équipe de recherche, co-dirigée par Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane, des réseaux régionaux et nationaux de festivals (le Collectif des festivals, De Concert !, Fédération des Festivals de Chanson Francophone) ainsi que des agences régionales (Grand Est et Occitanie).

Des partenaires accompagnent la dynamique du projet : le DEPS (Département des études et de la prospective du ministère de la Culture), la Sacem et le Crédit Coopératif.

**SoFEST! cherche à connaître les effets durables des festivals du spectacle vivant sur les territoires et la société, au-delà de leur contribution artistique.**

Comment ces formes éphémères de programmation génèrent-elles un substrat fertile pour enrichir les territoires d’apports distinctifs ? Dans un contexte de mutations profondes de la société, quelle est leur utilité sociale ?

Les politiques culturelles sont en pleine refondation à la suite des différentes réformes territoriales (régions, métropoles et nouveaux périmètres des établissements publics de coopération intercommunale...). Des questions cruciales quant à l’indépendance et la diversité artistiques se posent face au phénomène de concentration dans le secteur. Cette étude, unique par son envergure et sa méthodologie, apporte un éclairage concret sur la capacité des festivals à participer au développement des territoires.

### Point d’étape :

<b>BÉNÉ-VOLES</b>	Étude des bénévoles 3 500 questionnaires recueillis 150 entretiens conduits	<b>PUBLICS</b>	Étude des publics 25 000 questionnaires saisis 100 événements étudiés	<b>RÉSEAUX SOCIAUX</b>	Étude de la communication numérique « sociale » 100 événements étudiés Focus à venir : « la communication de crise des festivals en 2020 »
<b>COOPÉ-RATIONS</b>	Étude des partenariats d’intérêt général autour des festivals 150 entretiens conduits	<b>INDICA-TEURS D’ACTIVITÉ</b>	Étude des indicateurs socioéconomiques des festivals 190 questionnaires de festivals	<b>ANNULA-TION DES FESTIVALS</b>	Estimer la perte économique et sociale Focus spécifique des indicateurs socioéconomiques

Deux analyses ont été livrées à ce stade :

- [Le volet intermédiaire Bénévoles](#), qui a été présenté aux BIS de Nantes en janvier 2020
- [Le focus Festivals annulés : estimer la perte économique et sociale](#)

Prochaines étapes :

- Juin / Juillet : publication du volet Indicateurs d’activité
- Automne / Hiver : publication des volets Réseaux sociaux, Publics, Coopérations
- Avril 2021 : restitution générale de l’étude dans le cadre de deux journées de rencontres autour des festivals

# 7. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

## a. Lancement de la refonte du site web / charte graphique

L'année 2019 a également été marquée par la refonte de la charte graphique de la fédération ainsi que de son site internet, en collaboration avec l'agence Belleville pour le graphisme et Artishoc pour la conception et le développement du site internet.

Cette phase de refonte a débuté fin 2019 et s'est terminée fin mars 2020.

- [Consulter le nouveau site](#)
- [Consulter la brochure France Festivals](#)

## b. Livret initiatives

A l'approche de la saison festivalière, l'équipe de France Festivals est sollicitée de manière croissante par la presse. Pour répondre aux attentes des journalistes, la fédération a réalisé pendant trois ans un livret présentant pour chaque festival membre une action emblématique de l'édition passée ou en cours qu'il souhaitait mettre en avant.

Le projet sélectionné pouvait être lié à un projet de création artistique, numérique ou solidaire, toucher au développement durable ou à tout autre sujet de société, le but étant de mettre en valeur le travail des équipes des festivals adhérents.

- [Lire le livret Initiatives](#)

## c. Présence sur les réseaux sociaux

En 2019, la présence sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) s'est renforcée. Sophie Da Silva Rosa, en stage au sein de la fédération aux côtés de Flore Chapuis de mars à juillet 2019 a fortement contribué au développement du contenu partagé sur les réseaux sociaux.

En 2020, ce développement est prolongé et renforcé par Marine Roch, en stage de mars à juillet 2020.

## d. Conception d'outils de communication interne

L'équipe de France Festivals travaille sur l'évolution de la communication interne. Plusieurs logiciels sont en test afin de choisir le plus adapté pour la mise en place d'une newsletter.

Une réflexion est aussi en cours au sujet de la création de plusieurs listes de discussion thématiques pour les adhérents.

# 8. RELATIONS EUROPÉENNES

## a. European Festivals Association (EFA)

**France Festivals participe aux actions collectives réunissant notamment les fédérations de festivals des pays européens.**

Philippe Toussaint, ancien Président de France Festivals et Administrateur délégué aux affaires européennes, participe régulièrement à ce titre aux réunions organisées par l'EFA, au sujet notamment du programme EFFE (« Europe for Festivals, Festivals for Europe »). Il s'est ainsi rendu au dernier Arts Festivals Summit à Lisbonne du 14 au 17 avril 2019, pendant lequel a eu lieu la dernière Assemblée générale de l'EFA.

Depuis 2018, l'EFA a lancé une nouvelle plateforme numérique : le *Festival Finder*, portail des festivals européens. Ce dernier est un outil de recherche en ligne ayant pour objectif de faire découvrir à un large public un panel pluriel de festivals européens. Plus de 2 000 festivals européens se sont inscrits sur le *Festival Finder*, inscription nécessaire pour pouvoir candidater au label EFFE.

**France Festivals a reconduit son action de Hub français pour le label EFFE 2019-2020. En 2019, 30 festivals français ont été labellisés.**

Depuis septembre 2019 la directrice représente France Festivals auprès de l'EFA. Elle sera accompagnée par Maria Carmela MINI et Paul RONDIN, président(e)s délégué(e)s aux actions européennes.

## b. Pearle\* – Live Performance Europe

**Depuis septembre 2019 et en tant que membre de l'EFA, France Festivals participe aux travaux de Pearle\*, fédération européenne des syndicats et réseaux du spectacle vivant.**

- [Découvrir Pearle\\*](#)



[francefestivals.com](http://francefestivals.com)

Hôtel de Massa  
38, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris

tél. +33 1 56 81 01 05  
fax +33 1 56 81 05 95

[administration@francefestivals.com](mailto:administration@francefestivals.com)

FÉDÉRATION DES FESTIVALS DE MUSIQUE ET DU SPECTACLE VIVANT